

GRANDIR À LAUSANNE

BULLETIN DE LA DIRECTION DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE ET DES QUARTIERS

PRINTEMPS 2019 **NUMÉRO 25**

QUAND LES ENFANTS
SILLONNENT LA VILLE!



LE TRAJET DES ENFANTS: UN EFFORT COLLECTIF

Le chemin de l'école est pour l'enfant un moment de découverte et de rencontre avec ses camarades. Il est bon pour la santé et il apprend progressivement l'autonomie dans les déplacements. Nous souhaitons qu'il permette aux enfants de trouver leur place dans la ville, et d'aimer la mobilité douce. Le chemin de l'école doit aussi amener à connaître sa ville, ses espaces publics et ses activités.

Pour rendre cela possible, les tâches sont multiples : construire des aménagements favorables à la mobilité douce, réguler le trafic, assurer la prévention auprès des enfants et des automobilistes, accompagner les enfants dans leurs trajets et dans leurs apprentissages sont autant d'aspects indispensables. Les acteurs sont également nombreux et cette édition du *Grandir à Lausanne* est l'occasion de les faire connaître et de saluer leur travail : spécialistes des aménagements urbains, de la police municipale, de l'école ou de l'éducation, et bien sûr parents, merci à vous ! Ce travail contribue à affirmer la place des enfants dans notre ville et dans ses espaces publics et à faire de Lausanne une ville amie des enfants !

FLORENCE GERMOND DIRECTRICE DES FINANCES ET DE LA MOBILITÉ

PIERRE-ANTOINE HILDBRAND DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ÉCONOMIE

DAVID PAYOT DIRECTEUR DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES QUARTIERS
DE LA VILLE DE LAUSANNE



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Combien de fois avons-nous emprunté le chemin de l'école? Parfois sous la pluie les chaussettes trempées pour la journée – d'autres fois sous un soleil de plomb – souvent en courant, accompagné d'un cartable, d'un sac de gym ou de piscine. Un trajet qui, pour de nombreux enfants, constitue un moment de liberté privilégié entre la maison et l'école mais qui, pour les parents, peut être synonyme de stress, voire d'inquiétude.

À Lausanne, 70% des élèves habitent à moins de 1 km de leur école : la répartition dans les établissements scolaires est fixée selon cette distance, en considérant qu'un trajet d'environ 15 minutes à pied est raisonnable pour un enfant. Il concourt même à sa bonne santé. Il n'en reste pas moins qu'effectué deux à quatre fois par jour, le trajet de l'école devient une question fondamentale dans l'organisation familiale. Une question qui, si elle touche directement au mode de vie – socialisation, mobilité douce, bonnes habitudes – soulève aussi de grandes inquiétudes concernant les dangers réels ou ressentis sur le chemin de l'école.

Alors, quelles solutions existent pour accompagner les enfants? Et comment rassurer les parents? Pour s'y retrouver dans les méandres du chemin de l'école, cette édition propose un tour d'horizon des bonnes pratiques lausannoises.

Mis en place et géré par la Ville de Lausanne depuis 20 ans, le Pédibus est un mode d'accompagnement des enfants à l'école, à pied, sous la conduite d'un parent. À tour de rôle et selon un planning défini, chaque parent devient «conducteur» du Pédibus une à deux fois par semaine ou selon les besoins. Ce cortège communautaire et bénévole rend service aux familles, renforce la sécurité, soulage l'organisation

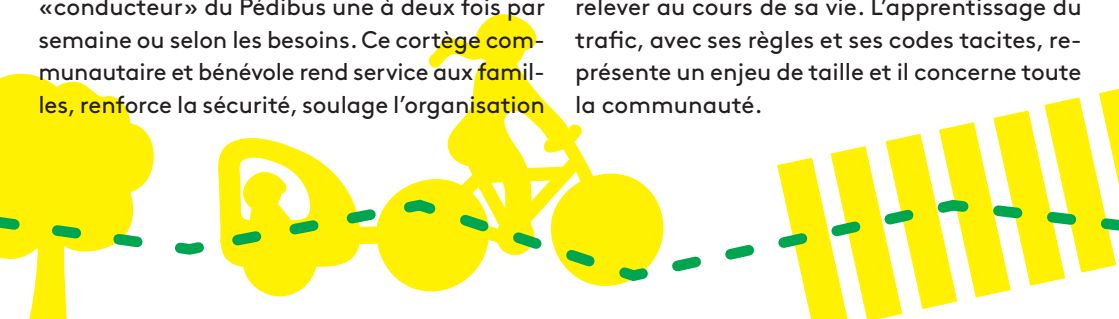
quotidienne et améliore l'apprentissage des enfants piétons. Deux décennies après la création du programme, 21 lignes Pédibus sont actives à Lausanne! Pour coordonner cet accompagnement, le Pédibus peut compter sur la participation d'un parent-référent par quartier, qui joue le rôle de relais local auprès des familles.

La Ville de Lausanne se préoccupe de sécuriser et d'améliorer la convivialité des abords des écoles pour les plus grands. À titre d'exemple, elle aménagera d'ici cet automne le chemin des Magnolias, qui longe le collège de Villamont, en zone de rencontre (limitation à 20km/h et priorité aux piétons).

Lausanne s'engage depuis toujours pour l'intérêt des enfants dans l'aménagement de l'espace public. Le thème est d'ailleurs régulièrement traité au sein d'une coordination lausannoise interservices intitulée «Sécurité sur le chemin de l'école». L'idée de ce groupe? Fédérer les services concernés – Routes et mobilité, Prévention routière et Service des écoles primaires et secondaires – afin d'offrir un environnement adapté aux enfants et de proposer des mesures leur apportant sécurité et visibilité sur le trajet scolaire.

Aujourd'hui, le chemin de l'école est encore très encombré par les parents-taxis. Vouloir assurer la sécurité de son enfant en le conduisant en voiture à l'école est dès lors paradoxal : c'est même renforcer un «cycle infernal» puisque c'est seulement en limitant l'usage des véhicules privés que le danger diminuera réellement aux abords de l'école.

La conquête de l'autonomie est l'un des défis les plus importants qu'un enfant est amené à relever au cours de sa vie. L'apprentissage du trafic, avec ses règles et ses codes tacites, représente un enjeu de taille et il concerne toute la communauté.



BONNES PRATIQUES LAUSANNOISES

Le Groupe prévention routière de la police de Lausanne forme des **patrouilleurs scolaires** adultes pour faire traverser les enfants qui se déplacent (seuls) et dispense également des cours d'éducation routière à toutes les classes lausannoises, de la 1re à la 11e année.

La Ville de Lausanne proposera également progressivement des **cheminements balisés** aux enfants, ludiques et définis en fonction de leurs besoins, à l'écart des dangers. Ces itinéraires seront définis en fonction des dangers constatés et permettront d'offrir un cheminement sécurisé aux élèves. Par ailleurs, à la Bourdonnette, un **projet-pilote d'accompagnement** est en cours de réalisation pour les élèves 5-6P se rendant aux écoles des Figuiers et de Montoie.

À chaque rentrée scolaire, les équipes éducatives assurent l'accompagnement des enfants entre l'APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) et l'école. Une fois les trajets connus et maîtrisés et, en accord avec les parents, un **permis piéton** est remis aux enfants. Dès lors, les enfants se déplacent sans accompagnement, ce qui leur donne la possibilité de faire le chemin de manière autonome.

Lausanne n'est pas en reste pour le bien-être de ses piétons et cyclistes, qu'ils soient petits ou grands. Des mesures concrètes ont été prises pour renforcer leur sécurité : sécurisation des traversées piétonnes et le long des itinéraires scolaires, amélioration du réseau cyclable, pose de bancs publics ou encore création de zones modérées.

À terme, Lausanne contribuera à aménager **la Voie verte** sur son territoire : cette dernière reliera Lutry à Saint-Prex le long des voies CFF sur 25 kilomètres, dédiés à la mobilité douce. Une partie est même praticable entre Languedoc et Provence, depuis 2018 déjà, avec actuellement plus de 1'000 utilisateurs quotidiens.

En 2017, de nouveaux panneaux **impasses avec exception** ont vu le jour : la silhouette du piéton seul ou accompagné d'un vélo indique comment la voie peut être empruntée. Sur les impasses répertoriées à Lausanne, les deux tiers sont maintenant perméables aux piétons et un tiers aux vélos. En parallèle, Lausanne met en place des **contrats de quartier**, qui sont des engagements de confiance entre la Ville et les habitants et usagers, pour améliorer durablement la qualité et le cadre de vie des quartiers. Une belle occasion de réfléchir au vivre ensemble, à l'évolution urbaine... et pourquoi pas aux aménagements du chemin de l'école. www.lausanne.ch/grandir



ACTUALITÉS

Mobilité ludique et gratuite

Caroline et Pierre Corajoud proposent aux familles des chasses aux trésors et balades guidées durant cinq week-ends cet été, à Lausanne. Ces animations font écho à plusieurs ouvrages permettant de vivre l'aventure à deux pas de chez soi, tout en apprenant des petites histoires sur les lieux traversés.

www.baladefamille.ch

Je trottine dans ma ville (3-7 ans) et J'explore ma ville (6-10 ans)

Floriane Nikles organise une série de promenades amusantes et pédagogiques afin d'explorer les secrets de la Ville. Plusieurs idées de balades à faire en famille.

www.jetrottinedansmaville.ch

www.jexploremaville.ch

Semaine de la mobilité

Du 16 au 22 septembre, le Canton de Vaud s'associe aux communes et aux entreprises de transports partenaires afin de sensibiliser la population à la mobilité durable et faire la promotion des transports publics, de la marche, du vélo et du covoiturage.

Nouveaux espaces de jeux

La Ville de Lausanne a inauguré trois nouvelles places de jeux :

- Promenade du Château de Béthusy (place de jeux)
- Vidy-Vaudaire (place de jeux)
- Parc de Valency (structure de street workout)

20 ans du Pédibus

Du 18 au 28 septembre, le Pédibus est à l'honneur lors d'une exposition anniversaire qui lui est consacrée au Forum de l'Hôtel de Ville.

Pendant les vacances

Toutes les offres sont disponibles dans le catalogue distribué dans les écoles. Bureau lausannois d'accueil vacances, Place Chauderon 7A, niveau Terrasse Tél. 021 315 68 22/65

www.lausanne.ch/jeunessevacances

Découvrir le chemin de sa nouvelle école... avant la rentrée !

À l'initiative des Commissions d'établissement, les élèves qui entrent en 7^e année et leurs parents ont la possibilité de découvrir leur futur collège et les lieux d'accueil parascolaire, la semaine avant la rentrée, dans une ambiance détendue. C'est l'occasion d'explorer le trajet de l'école avant le grand jour. Un courrier est envoyé aux familles concernées durant l'été.

www.lausanne.ch/cel

Le respect, c'est la base !

Dans le cadre de la campagne «Le respect, c'est la base!», l'exposition retrace les 49 projets retenus. Forum de l'Hôtel de Ville, du 18 juin au 6 juillet 2019.

INFOS PRATIQUES

Pompes à vélo

La Ville de Lausanne met à disposition des pompes à vélo sur le domaine public : c'est une mesure simple et efficace pour la promotion du vélo en ville.

www.lausanne.ch/pompe-a-velo

Vélos électriques

L'âge minimum pour rouler avec un vélo électrique lent est de 14 ans. Entre 14 et 16 ans, il faut posséder un permis de catégorie M et pour les plus de 16 ans, aucun permis n'est requis. Les Services industriels de Lausanne (SIL) subventionnent les familles avec un bon de 15% pour l'achat d'un vélo électrique (plafond de max. CHF 400.-) pour les personnes résidant à Lausanne. www.equiwatt.ch/lausanne

Contact

PÉDIBUS LAUSANNE

Pour la création d'une ligne ou toutes autres questions : Christine Rolle, coordinatrice Pédibus Lausanne, 021 315 64 19 ou pedibus@lausanne.ch

PIÉTONS LAUSANNE

Pierre Corajoud, délégué piétons 021 315 54 23 ou pietons@lausanne.ch

Fêtes scolaires

VENDREDI 21 JUIN réservé aux élèves des classes 6P
MERCREDI 26 JUIN fête enfantine des élèves 1-2P
MERCREDI 3 JUILLET fête primaire des élèves 3-5P

«Grandir à Lausanne»

partout, tout le temps.

www.lausanne.ch/grandir

Vacances scolaires et jours fériés

PENTECÔTE lundi 10 juin 2019

ÉTÉ du vendredi 5 juillet (fin des cours) au lundi 26 août (début des cours)

JEÛNE FÉDÉRAL lundi 16 septembre

AUTOMNE du vendredi 11 octobre (fin des cours) au lundi 28 octobre (début des cours)

HIVER du vendredi 20 décembre (fin des cours) au lundi 6 janvier (début des cours)

Devoirs accompagnés (DAC)

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Jeudi 20 juin fin des DAC pour les élèves 9-11S

Jeudi 27 juin fin des DAC pour les élèves 3-8P

Dès le lundi 1er juillet, les élèves inscrits dans un APEMS y sont accueillis directement après l'école.

RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 9 septembre début des DAC pour les élèves 3-8P

Mardi 17 septembre début des DAC pour les élèves 9-11S

INSCRIPTIONS

Élèves 3-6P et 9-11S les bulletins sont distribués le jour de la rentrée par les maître-esse-s de classe.

Élèves 7-8P les bulletins sont envoyés par courrier au domicile des parents le lundi 12 août.

Accueil parascolaire dès la 7P

Les réfectoires et espaces d'accueil sont ouverts aux élèves dès le lundi 26 août.